



Atelier 12

L'EDD dans les partenariats Nord-Sud-Sud et Sud-Sud et la coopération au développement

Horaire : 2 avril, 9h00-13h00

Organisateurs : Mumsie Gumede, Communauté de développement de l'Afrique australe - Programme régional d'éducation environnementale (SADC-REEP) ; Marco van der Ree, Volontaires des Nations unies ; Martin Westin, Office suédois de coopération au développement international.

Contexte

Cet atelier s'intéressera à la mise en place et à la conduite d'initiatives de partenariat et de coopération au développement fructueuses à l'échelle internationale visant à renforcer les processus d'éducation pour le développement durable. Il se penchera également sur les processus nécessaires pour promouvoir et rendre viables à long terme les partenariats et la coopération au développement.

Ce faisant, il convient de garder présents à l'esprit les événements décisifs et les impératifs qui ont donné naissance à la notion d'EDD :

- L'éducation pour le développement durable puise son origine dans la préoccupation des Nations unies de garantir une éducation de base de qualité et le développement durable, et en ce sens elle constitue une réponse aux liens de cause à effet entre le développement humain et l'environnement.¹
- Utiliser certains aspects de l'éducation et de l'apprentissage pour accroître la portée et la pertinences des efforts déployés dans le cadre de l'Éducation pour tous, de la Décennie pour l'alphabétisation, du chapitre 36 d'Action 21, des Objectifs du Millénaire pour le développement et

d'autres efforts d'éducation aux niveaux mondial, régional et sous-régional.

- L'EDD a pour vocation l'intégration de principes, de valeurs et de pratiques de développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage afin de promouvoir un changement dans les comportements, de sorte à créer un avenir plus viable en termes d'intégrité environnementale et de viabilité économique, et une société juste.²
- La justice sociale mondiale relative aux principes et aux soutiens à l'éducation qui sont développés et auxquels les individus peuvent prétendre dans le village global, doit prendre en considération les conflits existants entre les influences et les principes mondiaux d'une part, et l'interprétation de ces derniers au niveau local d'autre part, lesquels génèrent un axe de tension.³
- *L'éducation* doit être mise en œuvre à grande échelle dans des contextes formels, non formels et informels, et soutenue par différents acteurs.⁴ →

1 Lotz-Sisitka, H., Gumede, M., Olivit, L. & Pesanayi, T. (2006). Partnerships, Networking & ESD in Southern Africa: *Supporting participation in the UN Decade of Education for Sustainable Development*. Howick, SADC-REEP.

2 Unesco (2005). *Plan de internationale de mise en œuvre de la Décennie des Nations unies pour l'éducation en vue du développement durable*. Unesco, Paris.

3 Unterhalter, E. 2007. *Gender, schooling and global social justice*. Routledge Taylor & Francis Group. Londres

Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable

31 mars – 2 avril 2009
Bonn, Allemagne

Les réseaux sont soumis à la compréhension mutuelle des acteurs, des actants, au contexte dans lequel ils opèrent, et aux facteurs qui influent sur eux et leurs aspirations. Cette notion est essentielle, notamment au vu des incohérences qui surgissent lorsque des accords internationaux sont dévolus aux politiques et aux structures institutionnelles locales.⁵ La tension vient en partie du fait que le concept de développement durable est parfois contesté et pas clairement défini, et que les organismes chargés de l'encadrement et de la mise en œuvre ne suivent pas toujours la même logique au niveau mondial et au niveau local.⁶

Ceci étant, il est essentiel que les partenariats et la coopération englobent une multitude d'acteurs de l'éducation formelle et non formelle, et les différents niveaux d'éducation, de la petite enfance à la formation professionnelle, en passant par le primaire, le secondaire et l'enseignement supérieur. Cela ressort très bien chez Wickenberg⁷ lorsque ce dernier fait référence aux acteurs et aux actants qui contribuent à „verdir“ les programmes en Europe. Il fait référence aux éducateur et aux apprenants, à l'environnement éducatif (l'école), les différents niveaux gouvernementaux et les ministères concernés, les parties intéressées telles que les parents, les organisations locales et les organisations non gouvernementales, les ressources et les politiques.

Rôle des réseaux

Les réseaux sont des communautés de pratique qui entretiennent des relations et travaillent ensemble afin de mener des interventions utiles, durables et appropriées. Le principe d'universalité démocratique est au cœur des raisons qui font des réseaux des vecteurs d'intervention. Les réseaux génèrent des sujets de discussion, permettent la mise en commun et le partage de témoignages, et le dialogue sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.⁸ Ils constituent par conséquent des „nœuds“ et/ou des „toiles“ de regroupement et de dialogue.

Concernant la mise en œuvre de l'EDD, il sera possible de dresser le bilan de ce qui a été tenté et accompli, des facteurs favorables et des obstacles, et des enseignements qui ont été retirés.

Les défis de l'EDD dans les partenariats et de la coopération au développement Nord-Sud-Sud et Sud-Sud

Les discussions sur les partenariats et la coopération au développement relatifs à l'EDD ne devront pas perdre de vue les enjeux suivants :

- Quels sont nos prochains objectifs ?
- Assurer la continuité avec les conférences antérieures.
- Examiner les transformations qui ont affecté la nature du discours sur l'EDD, y compris l'établissement et l'interprétation de l'EDD eu égard à l'éducation et l'apprentissage.
- Comprendre et travailler avec les pratiques actuelles des réseaux, y compris :
- Politiques d'EDD – l'histoire de l'exclusion face à la notion d'inclusion ;
- Production de savoirs – valeurs.
- Fusionner les processus et les structures d'éducation et d'apprentissage formels et non formels.
- Soutenir le fonctionnement et les activités des réseaux qui en résultent.

5 Gumede, M. 2008. *Environmental Education Policy Support in Southern Africa: A Case Study of SADC Regional Environmental Education Programme*. Thèse de Master non publiée, Université Rhodes, Afrique du Sud.

7 Wickenberg, P. (2000). *Greening Education in Europe*. Suède, Université de Lund.